KLESIA
Prévoyance Santé Services

Désignation de bénéficiaires

Fiche pratique

Qu'est-ce que la désignation de bénéficiaires ?

Votre employeur a souscrit un contrat de prévoyance collective auprès d'un organisme assureur (Malakoff Médéric et Lyon Mutuelle).

Ce contrat prévoit des désignations de bénéficiaires :

- En cas de décès en cours de carrière
- En désignation personnelle

LA DÉSIGNATION CONTRACTUELLE

Si vous n'exécutez la désignation contractuelle, le capital sera versé selon l'ordre de priorité prévu par le contrat, sauf lorsque le bénéficiaire désigné en cas de décès en cours de carrière.

Bon à savoir

Pour effectuer votre désignation contractuelle, vous devez vous connecter à l'espace de gestion de votre contrat.

LA DÉSIGNATION PERSONNALISÉE

La désignation personnalisée vous permet de choisir librement et à tout moment les bénéficiaires de votre capital. Le capital versé au bénéficiaire désigné en cas de décès en cours de carrière est exonéré de IR Suisse et ainsi, vous pouvez transmettre un capital sans doute impactant mais nécessaire à votre famille, dans des conditions avantageuses.

Comment désigner vos enfants ?

- Si vous complétez votre désignation en mentionnant vos enfants, vous devez vous rapprocher à quels ayants, ayants droits et ayants droits, ceux-ci ne bénéficiant, pas de droit.
- Si vous complétez votre désignation en mentionnant vos enfants, ceux-ci, sans ses enfants, ceux-ci ne bénéficiant, pas de droit.

Comment effectuer une désignation de bénéficiaires ?

UN PARCOURS SIMPLE ET INTUITIF EN 5 ÉTAPES

100 % sécurisé, vous désignez efficace et quelques clics !

- Un formulaire de saisie simple
- Des conseils au cours de la saisie
- Des aides et conseils contextuels tout au long du parcours
- Un rôle de conservateur clair, vous vous devez que le capital ne bénéficiaire

1. **Accédez au formulaire en ligne**
   Sur le Site France Connect ou sur votre espace
2. **Renseignez**
   vos informations et celles de votre entreprise
3. **Désignez**
   vos bénéficiaires et leurs informations personnelles
4. **Joignez**
   votre pièce d'identité
5. **Validez & signez**
   dématérialisation de votre désignation de bénéficiaires

Montrez-nous

- Du CERFA si vous remplissez le fiscal sur votre bulletin de paie
- Du scan ou photo d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Du scan ou photo du livret de famille

1 Accédez au formulaire en ligne

Cliquez sur le lien « Effectuer votre désignation de bénéficiaires en ligne ».

Connecter-vous via FranceConnect.

2 Renseignez vos informations et celles de votre entreprise

Saisissez les informations de votre entreprise, et sélectionnez le mode de désignation.

Renseignez les informations vous concernant.

Vérifiez le SIREN et la Raison sociale de votre employeur.

3 Si vous avez opté pour la désignation personnalisée, désignez vos bénéficiaires

4 Joignez votre pièce d'identité

5 Validez & signez

Visualisez la synthèse de votre désignation, vous pouvez la modifier le cas échéant.

Signez votre désignation de bénéficiaires.

Retrouvez en vidéo les étapes de la désignation de bénéficiaires

RÉALISATION : PROTOS DIFFÉRENCE

KLESIA Prévoyance – Institution de prévoyance régie par le Titre III du Livre III du Code de la Sécurité sociale située 5, rue Georges Picquart 75017 Paris.